

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 459 Décisions concernant les Services Etat

n° 459

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 avril 1960

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro

30 avril 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Les dispositions de l'article 2 de la décision n° 149 du 9 février 1960 sont abrogées et remplacées par les suivantes :

#### Art. 2

M. Jehl (Jean-Paul), classé au groupe II indaice 2/9, qui Voyagera seul par voie maritime en principe le 27 avril 1960, est autorisé à utiliser la voie anormale. Il percevra avant son départ une avance représentant les frais de passage Djibouti – Vitry-le-François (Marne), à charge pour lui de justification desdits frais dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. »